

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Lutte
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1830 - 29 août 2003 - prix : 1 €

**UN FAUX DÉPART
POUR RAFFARIN,
SIFFLÉ AU
STADE DE FRANCE**

**Patrons
voyous,
État
complice !**

p 10 et 11

**L'impôt
saigne le
malheureux**

p 9

**Comment
être d'ATTAC
sans faire
de politique**

p 5

**Éducation nationale
Rien n'est réglé !**

p 12



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Le porte-parole des sans-papiers en garde à vue
 ■ Europe : le mur électronique de la honte
- p 8 ■ Pour les personnes âgées : rien que des mots
 ■ Les intermittents toujours en lutte
 ■ Agriculteurs et sécheresse
- p 9 ■ La dette de l'État
 ■ Les hausses des impôts locaux

Tribune

- p 4 ■ Une catastrophe pas naturelle du tout !

Politique

- p 5 ■ Attac et la politique
 ■ Les Verts et la lutte des places

Dans le monde

- p 6/7 ■ Proche-Orient : l'attentat-suicide de Jérusalem
 ■ Russie : les démêlés du Kremlin avec ses « super-riches »
 ■ Nigéria : vie sauve pour Amina Lawal !
 ■ Il y a 50 ans, en Iran : le renversement de Mossadegh

Dans les entreprises

- p 10 ■ Air Littoral en règlement judiciaire
 ■ Les loyers des maisons Metaleurop
 ■ Bonmartin (région de Grenoble) : le patron met la clef sous la porte.
- p 11 ■ Alstom-Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire) : les travailleurs roumains en grève
 ■ Flodor : patrons voyous, État complice
 ■ SNCF : la direction sanctionne les grévistes

Enseignement

- p 12 ■ Education nationale : rien n'est réglé !
 ■ La rentrée scolaire toujours plus chère
 ■ Augmentation des frais pour les étudiants

Cet été, comme chaque année, des militants de Lutte Ouvrière ont parcouru la France. A chacune de leurs étapes, ils ont installé un chapiteau et discuté avec tous ceux qu'ils rencontraient ainsi dans des villes frappées par les licenciements et les fermetures d'entreprises des mesures indispensables à imposer au gouvernement et au patronat pour combattre cette catastrophe sociale. Aujourd'hui, ces « caravanes » touchent à leur fin. Voici les dernières étapes :

Dernières étapes des « caravanes » de Lutte Ouvrière

LORRAINE

Vendredi 29 août
 CREUTZWALD
 (Moselle)

PYRÉNÉES

Vendredi 29 août
 QUILLAN (Aude)
 Samedi 30 août
 LIMOUX (Aude)



Cadeaux fiscaux à la filière hippique ÉTALONS-OR

En plein été, le 29 juillet, trois ministres se sont rendus au prestigieux haras du Pin, dans l'Orne, une région qui compte de nombreux centres équestres, pour annoncer à un parterre constitué de professionnels du cheval une série de cadeaux fiscaux, qui devraient devenir effectifs cet automne.

Pour l'essentiel, il s'agit du passage au statut d'activité agricole pour les haras et centres équestres divers. Cela se traduira par une baisse de la TVA de 19,5 à 5,5 % de la plupart des activités, et par d'autres avantages : déductions diverses, exonérations de la taxe professionnelle à compter des cotisations de 2005, de taxes foncières sur les propriétés bâties servant à l'exploitation, etc.

Les ministres ont justifié ces mesures en expliquant que « le cheval était un animal de nature agricole », une « évidence trop longtemps oubliée ». C'est un animal pour lequel « des activités nouvelles se sont créées ou développées

— les courses, le sport, les loisirs — sans que le cheval ne quitte sa fonction d'animal de travail ». Tout ça pour assimiler les riches du monde des courses hippiques à des paysans besognant dur !

Autre justification de ces cadeaux : l'éternel couplet sur l'emploi, qu'il s'agirait de favoriser. C'est un prétexte parfaitement hypocrite dans la région de Basse-Normandie, sinistrée par les plans de licenciements ces dernières années, dont Moulinex, et où, d'après les ministres, le secteur du cheval emploie 7 000 personnes.

Du coup, il est intéressant de voir comment les patrons traitent les employés actuels : dans les nombreux haras privés de la région, pour le personnel entretenant les installations et les chevaux, un salaire de 1 000 euros est considéré comme bon. En ce moment commence la période des ventes à Deauville, où sont montrés les meilleurs chevaux. Il faut nettoyer installations et animaux le matin, les accom-

pagner la journée aux expositions, le tout allongeant les journées à 10, voire 12 heures. Dans certains haras, on ne paye pas les heures supplémentaires, on donne une prime annuelle comme forfait, sans bien sûr que les travailleurs s'y retrouvent. Ou on promet des avantages en nature (restaurants, etc.) pour convaincre les ouvriers d'être volontaires et d'accompagner les ventes, « avantages » qui ne sont pas toujours donnés. Pour le surcroît de travail, les patrons emploient aussi stagiaires ou emplois temporaires, à des conditions minimales bien sûr.

Tout ça pour des ventes où

les acheteurs dépensent des sommes fabuleuses pour se disputer les chevaux, en étalant au passage leur mépris pour le personnel qui s'occupe des boxes et des bêtes. Dans les haras eux-mêmes, les patrons encaissent de grosses sommes, par exemple plus de 15 000 euros (100 000 francs) pour chaque saillie des étalons de bon pedigree.

En tout cas, si « le cheval est par nature agricole », les propriétaires sont « par nature » pingres et avides des aides de l'État.

Jérôme MAYLES

— On achète bien les chevaux —

Les yearlings, pur-sang de un an à un an et demi, sont en vente, comme chaque année, à Deauville. Ce sont les espoirs des champs de courses, et donc, peut-être, de beaux placements. Le prix moyen au premier soir des enchères s'est

élevé à 176 000 euros par cheval, soit 145 SMIC mensuels ou douze ans de salaire d'un smicard.

Parmi ces amateurs et propriétaires de chevaux de course, un certain François Bayrou, président de l'UDF

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
 B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL et VILLE :
 COMPLÉMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de :
 Règlement :
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 25 août 2003

LA FRAÎCHEUR DES SOMMETS ET CELLE DE L'ACCUEIL

■ Raffarin qui passait ses vacances loin de la canicule, en Haute-Savoie à 1000 mètres d'altitude à Combloux, station proche de Megève, avait confié à la presse que, lors de ses randonnées pédestres, il rencontrait beaucoup de marques d'encouragement de la part des randonneurs qu'il croisait. « Continuez », « Tenez bon » lui disait-on selon lui. Étaient-ce des encouragements pour sa politique dure envers les pauvres, ou tout simplement à propos de la difficulté de la randonnée, on ne sait.

Toujours est-il qu'il a dû être surpris au Stade de France, le samedi 23, lorsque, prenant la parole pour ouvrir le championnat du monde d'athlétisme, il fut accueilli par un concert de sifflets venant des tribunes. Cette réaction du peuple vacancier d'en bas envers un ministre vacancier des hauteurs, fut entendue en direct des auditeurs de certaines radios et des télé spectateurs de France 2 et de France 3, bien que cela n'ait pas fait la « une » des quotidiens.

Raffarin peut maintenant mesurer ce que vaut l'opinion de ses voisins de villégiature à l'aune de celle du public populaire du Stade de France. Il a fait voter une loi prévoyant des sanctions contre ceux qui siffleraient la Marseillaise. Il ne lui reste plus qu'à en faire une contre ceux qui refuseraient de chanter les louanges

du chef du gouvernement.

Pourtant, il ne fait que récolter ce qu'il a semé depuis seize mois qu'il est au pouvoir par la grâce de Chirac.

Mais si les médias peuvent ne pas insister sur de telles manifestations de mécontentement de la population, ils ne les feront pas disparaître.

Tout est révoltant. L'hypocrisie du tandem Chirac-Raffarin, dont l'un élargit la « fracture sociale », tandis que l'autre écrase la « France d'en-bas » dont ils parlaient avant les élections.

La surmortalité de cet été a révélé à quel point, faute de moyens, la situation des hôpitaux est catastrophique.

Les incendies de forêts ont mis en évidence le sous-équipement du pays en bombardiers d'eau et en personnel.

La multiplication des plans de licenciements aidant, le chômage ne cesse d'augmenter. Et si la justice a mis en examen le directeur de l'usine Flodor de Péronne, qui a tenté de faire déménager les machines pendant que les travailleurs étaient en congé, c'est seulement, selon les termes du procureur de la République, pour ne pas avoir « respecté les formes ». Chaque nouvelle augmentation du nombre de chômeurs devient pour Raffarin et Chirac un prétexte de plus pour accorder de nouvelles aides à fonds perdus « aux entrepri-

ses », c'est-à-dire aux actionnaires.

Le gouvernement prépare une « réforme » de la Sécurité sociale dont tout le monde sait qu'elle aboutira à une nouvelle détérioration du système de protection médicale.

Il n'y a pas assez d'infirmières, pas assez d'enseignants, pas assez de logements sociaux, moins de crédits pour la recherche scientifique, parce que, d'après les gens qui nous gouvernent, il faudrait faire des économies. Mais, selon Chirac, le gouvernement continuera à baisser l'impôt sur le revenu, ce qui ne concerne vraiment que les plus fortunés.

C'est qu'à l'approche des prochaines élections, il tient à faire des cadeaux aux couches les plus aisées de la population, à tout ce que le pays compte de possédants grands ou petits, car il sait qu'il ne pourra pas compter sur les voix de l'électorat populaire.

Mais que les partisans de Chirac et Raffarin soient majoritaires ou pas dans les urnes, les travailleurs peuvent trouver d'autres moyens de défendre leurs intérêts. Une riposte de l'ensemble du monde du travail est de plus en plus nécessaire et elle est possible !

Les sifflets du stade en ont peut-être donné le signal du départ.

Arlette LAGUILLER

LES « DIMANCHES ROUGES » DE RAFFARIN

Raffarin vient d'annoncer son intention de supprimer un jour férié – on parle du 8 mai – et de faire attribuer les charges sociales de cette journée ainsi travaillée à un fonds qui devrait, en théorie, permettre une meilleure prise en charge des personnes âgées.

Mais pour les travailleurs

mensualisés, c'est-à-dire la grande majorité des travailleurs, les jours fériés, bien que non travaillés, sont payés, c'est-à-dire qu'ils supportent des cotisations sociales comme tous les autres jours.

Alors si le jour férié est travaillé, sera-t-il payé en plus ? Si oui, il y aura effectivement

des cotisations sociales supplémentaires.

Mais si cette journée travaillée n'est pas payée en plus aux travailleurs mensualisés, cela sera tout simplement une journée de travail effectuée gratuitement pour le plus grand bénéfice du patronat et de l'État patron et pas de coti-

sations supplémentaires !

Où est l'erreur ? A moins que ce ne soit une escroquerie !

Quant à savoir si cet argent sera effectivement utilisé pour les personnes âgées, c'est une autre histoire... Certains se rappellent le sort du dernier fonds spécifique pour les

vieux, la vignette automobile instituée par le socialiste Guy Mollet et dont les vieux n'ont jamais vu la couleur.

NB : En 2004, le 8 mai sera un samedi et l'année suivante un dimanche. Comme quoi, il ne faut pas toujours s'adresser au gouvernement pour tout !

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

UNE CATASTROPHE PAS NATURELLE DU TOUT !

Que parmi les morts de la canicule des centaines de corps à Paris n'aient pas en ce début de semaine été réclamés est significatif de l'état d'isolement dans lequel se trouvent les plus démunies des victimes de l'hécatombe de ces derniers jours. Mais contrairement à ce que voudraient nous faire croire les Chirac, Raffarin ou autres ministres en tentant de culpabiliser la population, les premiers responsables sont ceux qui aujourd'hui dirigent ou ont dirigé ces dernières années l'État.

80 % des décès ont frappé des personnes âgées de plus de 75 ans. 50 % étaient dans des maisons de retraites où l'insuffisance du personnel ne permettait même pas de faire boire ou de ventiler régulièrement les pensionnaires. En France, il n'y a que 0,3 employé par pensionnaire (1,2 en Suisse, 4 fois plus !) Mais ce même gouvernement a réduit cette année de plus de la moitié l'enveloppe destinée à favoriser l'embauche de nouveaux personnels dans des maisons de retraite où n'est d'ailleurs pas pensionnaire qui veut, mais seulement ceux qui disposent de 2000 € par mois pour les moins chères.

30 % des victimes sont décédées chez elles, la plupart faute d'un minimum de soins. Pour avoir droit à l'allocation pour aide à domicile, l'APA qui n'existe que depuis deux ans, il ne faut pas disposer de plus de 623 € de revenu par mois, le plafond de 949 € préalablement fixé ayant été aussi abaissé cette année, de même que le montant, par ce gouvernement en quête d'économies sur le dos des vieux.

Les 20 % de décès restant ont eu lieu à l'hôpital où l'insuffisance de personnel aux urgences et ailleurs, déjà criant en temps normal, ainsi que la fermeture de lits sont dénoncés depuis des années. Ainsi a-t-on pu voir durant cette canicule des malades en souffrance entassés pendant des heures dans les couloirs sur des lits de fortune.

D'autres ont également payé un lourd tribut : ceux qui vivent dans des logements insalubres où ils n'ont eu aucun moyen de se protéger de la chaleur, ou encore ceux qui sont des sans domicile fixe.

Quand le gouvernement fait mine de s'indigner, c'est pure hypocrisie. Raffarin se déclare en colère de ne pouvoir disposer de données sûres sur

le nombre de victimes, mais c'est pour essayer de faire douter de celui de 10 400 annoncé par les Pompes Funèbres, qui met en lumière toute l'étendue de sa responsabilité. Ne serait-ce pas lui et ses ministres qui mettent les personnes âgées encore plus en danger, en diminuant les retraites et en retardant l'âge de départ, en déremboursant les médicaments et en voulant freiner une prétendue surconsommation médicale en particulier par les plus anciens ? Ne serait-ce pas ces gens-là qui se préparent à remettre en cause l'ensemble de la protection santé avec une prétendue réforme de la Sécurité Sociale ?

Cette situation est indigne dans un pays où existent les moyens de traiter d'une façon civilisée la fraction de la population la plus vulnérable parce que la plus pauvre. D'autant qu'elle a contribué par son travail, toute une vie durant pour la plupart, à sa richesse. L'allongement de la durée de la vie, un bienfait et non une calamité, n'est pas un événement exceptionnel, même si la canicule – toute relative – l'est. Consacrer une part plus importante pour les personnes âgées et pour la santé, oui c'est possible. Le gouvernement trouve du jour au lendemain des centaines de millions d'euros et s'engage pour des milliards pour « sauver » Alstom – sans même vouloir empêcher aucun licenciement – une entreprise privée qui n'est menacée que du pillage des banques et prétendue victime d'affaires ayant permis l'enrichissement d'autres capitalistes. Il distribue des dizaines de milliards au patronat, diminue l'impôt pour les riches, augmente les crédits d'armement, et pour faire des économies s'attaque aux vieux et à tous les travailleurs !

En cette rentrée où s'annoncent de nouvelles vagues de licenciements, où le gouvernement continue son offensive contre toutes les protections sociales pendant qu'il arrose les patrons, oui nous devons nous préparer sérieusement à leur rendre les coups.

**Editorial
des bulletins d'entreprises
« L'Étincelle » de la minorité
du lundi 25 août 2003**

Convergences Révolutionnaires n° 28 (juillet-août 2003), bimestriel publié par la Fraction

- Dossier sur le mouvement d'avril, mai, juin 2003 : des analyses et des témoignages sur les luttes, les problèmes rencontrés et les obstacles dressés par certaines directions syndicales, dans l'Éducation nationale, à la SNCF, à La Poste, mais aussi dans le privé... En province comme en région parisienne.
- Articles sur l'Autriche (mouvement sur les retraites aussi), la Belgique, le Pays Basque.
- Point de vue sur le rapprochement LO-LCR.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233 – 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

LE PORTE-PAROLE DES SANS-PAPIERS 48 HEURES EN GARDE À VUE

Romain Binazon, représentant de la Coordination nationale des sans-papiers, a été arrêté dimanche 24 août alors qu'il s'appretait à prendre un avion à destination du Bénin. A bord de cet avion, il y avait également deux sans-papiers, pieds et mains menottés, que la police expulsait du territoire. Romain Binazon, après s'être présenté, est intervenu pour dénoncer le fait qu'on traite ces hommes de cette manière. Il a demandé que la loi soit appliquée, c'est-à-dire qu'on leur enlève les menottes et qu'ils soient accompagnés d'un médecin et d'un représentant de la Croix-Rouge.

Les policiers, ignorant ses protestations, l'ont aussitôt débarqué violemment, prétendant que son comportement représentait un danger et empêchait le décollage et ils l'ont placé en garde à vue. Lors de cette garde à vue de 48 heures, Romain Binazon a demandé à voir un médecin suite à une blessure à l'oreille. La police a traité sa requête par le mépris alors que cette demande fait partie des droits d'un détenu. Et si Romain Binazon a été enfin libéré au bout du délai maximum, c'est pour se retrouver inculpé de « rébellion et pro-

« vocation à la rébellion ».

Par contre la police applique strictement les nouvelles lois qui prévoient des peines parfois lourdes à l'égard de tous ceux qui viendraient en aide aux sans-papiers, comme récemment au départ d'un vol pour Bamako où des voyageurs ont été arrêtés pour les mêmes raisons.

Avec les expulsions que le gouvernement multiplie, les voyageurs qui prennent l'avion vont être de plus en plus souvent confrontés à ce genre de situation, voyager assis aux côtés de personnes menottées, voire cagoulées, traitées de manière intolérable. Le gouvernement n'accepte pas un geste de simple humanité.

Romain Binazon venait d'obtenir en mars un titre de séjour d'un an, il pouvait ainsi pour la première fois depuis 13 ans rendre visite à sa famille au Bénin. Au lieu de cela, il s'est retrouvé en garde à vue. Il passera en jugement le 24 septembre et risque, d'après son avocate, jusqu'à 3 mois de prison pour avoir fait preuve d'une solidarité élémentaire à l'égard de sans-papiers expulsés.

— Communiqué d'Arlette Laguiller —

LIBERTÉ POUR ROMAIN BINAZON ! RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS !

Au lendemain de la manifestation des sans-papiers, samedi 23 août à Paris, pour réclamer notamment la régularisation des sans-papiers, l'attribution d'une carte de séjour de dix ans et la fermeture des centres de rétention, la police a interpellé Romain Binazon, porte-parole de la Coordination nationale des sans-papiers. Romain Binazon a été arrêté à l'aéroport de Roissy-CDG et placé en garde à vue pour avoir protesté contre l'expulsion de deux sans-

papiers béninois. Lutte Ouvrière exige sa libération, l'annulation de toute poursuite à son encontre, et s'associe à tous ceux qui dénoncent la continuation, sous les gouvernements de droite comme de gauche, de mesures répressives contre des sans-papiers qui ne demandent qu'à pouvoir vivre et travailler dans des conditions décentes.

25 août 2003
Arlette LAGUILLER

Europe MUR ÉLECTRONIQUE DE LA HONTE

Le club très fermé de pays riches que constitue l'Union européenne côtoie des pays pauvres et attire des migrants prêts à tout pour fuir la misère engendrée par le système capitaliste.

Petit à petit, le mur d'enceinte de la forteresse Europe se construit. Un de ses éléments vient d'être posé à Gibraltar, à l'extrême sud de la côte espagnole. Il ne s'agit pas d'un ouvrage de maçonnerie, mais d'un ensemble de radars et de caméras sophistiquées. Ce petit joujou bardé d'électronique a coûté la bagatelle de 142 millions d'euros – ce n'est qu'un début. Des équipes en alerte permanente, comportant des hélicoptères, des vedettes et même des navires de l'OTAN, fondent sur le moindre bateau s'éloignant des côtes marocaines, distantes d'une vingtaine de kilomètres.

Les autorités avouent d'elles-mêmes le manque de fiabilité du système – et argumentent dans ce sens pour en justifier l'extension et l'intensification. Elles peuvent néanmoins déjà revendiquer un résultat : la multiplication des noyades (pour 2003, leur nombre officiel a déjà atteint le double de l'année 2002). Le passage du détroit étant plus difficile, les risques que font prendre les passeurs à leurs « clients » sont en effet toujours plus grands. Quant aux mafieux qui dirigent ces trafics sordides, ils n'ont rien à craindre.

Toutes les richesses dépensées à tenter de contenir les flux migratoires, non seulement ne réduisent en rien la souffrance des pays pauvres, mais assassinent ceux qui tentent d'y échapper.

Julien ROYAL

COMMENT ÊTRE D'ATTAC SANS FAIRE DE POLITIQUE

Attac (Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens), une association née il y a 5 ans de la convergence d'associations diverses, a tenu – c'est la mode – son « université d'été », les 22, 23 et 24 août.

Cette réunion a été l'occasion de nombreuses discussions sur l'avenir de cette association qui se vante de compter 22 000 adhérents.

Fondée par des syndicalistes, des militants de gauche et des chrétiens de gauche, son actuel président est aussi membre de la direction du PCF. Elle regroupe des cercles, des associations, des groupes parfois minuscules, qui interviennent dans différents domaines.

Leur ennemi avoué, c'est les USA, auxquels ils veulent opposer le contrepoids de l'Europe car, pour eux, la « mondialisation libérale » est orchestrée par les USA.

Ils se veulent seulement réformistes, c'est-à-dire qu'ils veulent changer les choses par des réformes successives, mais sans vraiment définir comment ils veulent le faire. Ils se disent – ce sont eux qui ont inventé le

mot – « altermondialistes », c'est-à-dire qu'ils opposent à la « mondialisation libérale » une autre mondialisation qui serait plus humaine et qui romprait avec la dictature économique des USA sur le monde.

Etant donné sa diversité, le mouvement a du mal à se donner un programme et des objectifs clairs.

Par exemple, son président déclare : « *Il faut faire en sorte qu'Attac soit perçu comme humaniste et indépendant.* »

Humaniste, on ne sait trop de nos jours ce que cela signifie, à l'époque des licenciements sauvages partout en Europe et où les populations de l'Europe centrale et de l'Est sont dans des situations économiques et socia-

les épouvantables.

Mais voilà, Attac ne veut pas qu'on lui accole une étiquette politique car cela l'empêcherait, son président le dit, de se développer. Evidemment, plus on est flou dans ses propos et vague dans ses projets, plus on a de chances de réunir le plus grand nombre de gens que l'on peut bercer de bonnes paroles. C'est ce que fait Attac. Bien sûr, ses dirigeants, comme la plupart de ses membres, sont dans le camp du Parti Socialiste, mais ils ne peuvent s'y placer ouvertement, dans les élections par exemple, sans perdre ce qui fait leur aura : ils ne sont pas un parti politique et ne veulent pas l'être. Ils récusent la politique et cela plaît à beaucoup de gens déçus par les partis de gauche... mais qui ne pourront que l'être aussi par Attac. Certes d'une façon moins voyante si Attac ne s'engage pas en politique et ne participe pas à un gouvernement qui gère avant tout les intérêts généraux de la bourgeoisie et de son système économique. Mais à ce

moment-là, comment changer les choses s'ils ne jouent qu'un rôle de contestation, ce dont ils accusent l'extrême gauche.

Le dirigeant d'Attac a encouragé ses militants à étendre le mouvement au monde ouvrier, aux travailleurs précaires comme aux salariés du privé. Certes. Mais on ne voit guère ce public s'intéresser au type de discours des militants d'Attac. Les travailleurs précaires souhaiteraient ne pas le rester, et tous les travailleurs voudraient d'autres conditions de travail et de vie. Or les dirigeants d'Attac ne disent pas ce qu'il faudrait éventuellement faire pour changer les choses.

D'un autre côté, Attac ne veut pas tomber dans l'extrême gauche et elle l'affirme hautement. De la part de ses dirigeants, il n'y a sûrement aucun risque. D'ailleurs, de leur idéologie, la seule chose qu'on peut retenir, c'est qu'ils voudraient changer les choses, en mieux disent-ils, sans s'attaquer à la bourgeoisie, aux trusts, aux

monopoles, en un mot au capitalisme. Ils se contenteraient d'une économie capitaliste moins brutale.

Or la mondialisation n'est que la forme d'existence actuelle du capitalisme. On ne peut la remplacer par quelque chose de plus « humain », comme diraient les gens d'Attac, qu'en s'en prenant aux causes, ce qu'ils ne veulent surtout pas.

Il faut le reconnaître, ils ont conscience de leur problème car ils sont partagés entre rester apolitiques pour essayer d'attirer de plus en plus de monde en ne leur proposant que des mots – de jolis mots certes – mais des mots creux. Ou bien, choisir de s'associer au Parti Socialiste et utiliser leur crédit pour le ramener au pouvoir et, comme disent tous les dirigeants de la gauche ex-plurielle, éviter l'impuissance.

Henri MARNIER

LES VERTS, PARTISANS DE LA LUTTE DES PLACES

Comme bien d'autres, « les Verts », le parti écologiste, ont tenu leurs « journées d'été » du 21 au 24 août.

Dans les propos et les discours, rien de vraiment nouveau car même les rivalités de personnes, les petites phrases assassines pour les uns et pour les autres, les vacheries ne sont pas nouvelles dans ce parti.

Le choc est venu, comme souvent, de Daniel Cohn-Bendit. Il avait conduit la liste des Verts aux Européennes de 1999, se faisant ainsi élire au Parlement européen. Mais là, il a annoncé que, profitant de sa double nationalité, il se présenterait sur la liste des Verts allemands car au moins eux n'hésitent pas à composer – y compris avec le centre ou la droite – pour participer à la gestion des affaires. L'une des raisons qu'il a données, c'est qu'il veut jouer un rôle politique et que la faiblesse des Verts français ne lui permet pas de jouer un tel rôle. Et il aurait dit que ce qu'il haïssait chez les Verts, c'est qu'il n'y a aucune reconnaissance pour ceux qui ont mouillé la chemise.

Pauvre Cohn-Bendit, les Verts n'ont aucune reconnaissance pour celui qui a retourné sa chemise tant de fois depuis 68 !

Les Verts sont partagés, devant les élections qui viennent, entre se présenter indépendamment du Parti Socialiste ou se présenter avec lui.

S'ils se présentent indépendamment, ils risquent, étant donné les nouvelles lois électorales, de n'avoir aucun élu ni aux régionales ni aux européennes. Et aucun élu, c'est attristant pour des organisations dont c'est le but principal.

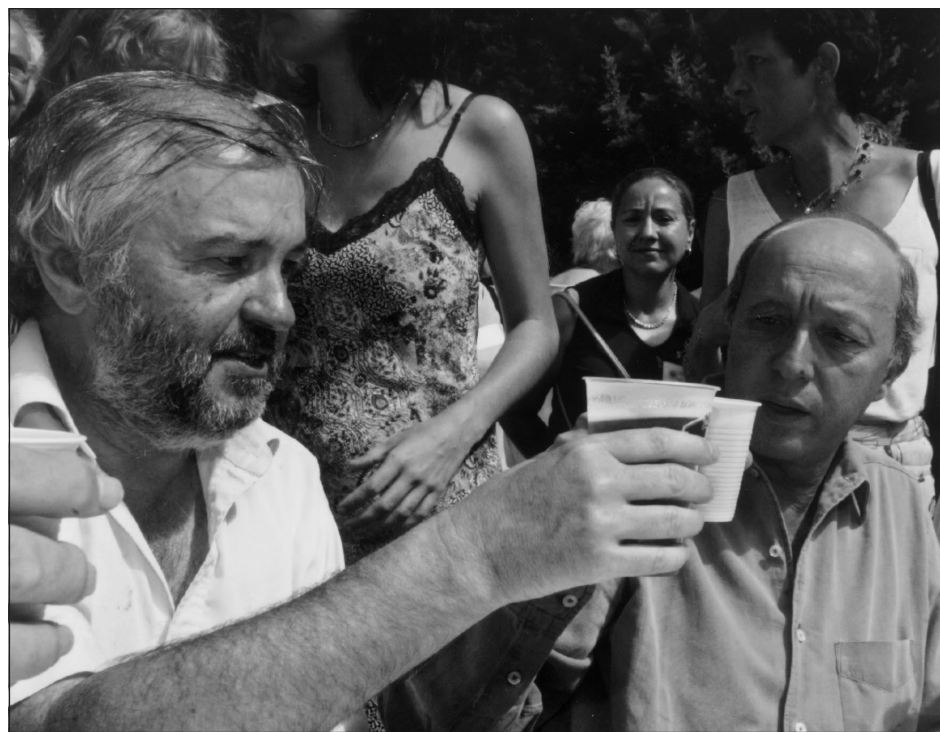
Faire un accord avec le Parti Socialiste, c'est l'assurance que ce dernier leur fasse de la place pour avoir au moins un certain nombre d'élus. Evidemment, à ce moment-là, foin d'une politique indépendante, ils devront, comme sous le gouvernement Jospin, faire ce qu'on leur dira de faire, là où on leur dira, même en renâclant en petit peu. Ils ont viré Voynet et, pour faire preuve d'indépendance, ont présenté à la Présidentielle leur propre candidat, Noël Mamère. Mais

catastrophe : il manqua à Lionel Jospin moins de 200 000 voix pour dépasser Le Pen, alors qu'en se présentant contre lui Noël Mamère lui en avait pris presque 1 500 000. Et Jospin n'a pas eu assez de voix pour passer devant Le Pen, voix qu'il aurait eues si les Verts n'avaient pas présenté de candidat et l'avaient soutenu.

Alors, maintenant, pour eux, le centre des débats c'est : est-ce qu'ils passent par le trou – petit à coup sûr – que pourrait leur offrir le PS ou est-ce qu'ils jouent les fiers, au risque de n'avoir aucun élu.

Dilemme qui a de quoi faire blêmir un Vert.

Jean RAYNARD



L'ancien Premier ministre Fabius trinque avec Gilles Lemaire, secrétaire national des Verts. Un Vert ça va !

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

– LES RETRAITES : faire face à l'attaque qui se prépare contre la classe ouvrière

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 31 janvier 2003

– L'IRAK, ENJEU ET VICTIME DES GRANDES MANŒUVRES DE L'IMPÉRIALISME

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 2002

– 50 ANS APRÈS LA MORT DE STALINE, 15 ANS APRÈS LA PÉRESTROIKA,

11 ANS APRÈS LA DISPARITION DE L'URSS, OÙ VA LA RUSSIE ?

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 25 avril 2003

Prix : 1,5 euro par brochure. Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

Proche-Orient **UNE SITUATION PROVOQUÉE PAR SHARON**



Un soldat israélien examine sur une carte où les chars doivent couper en morceaux la minuscule bande de Gaza.

L'engrenage de la violence s'est remis en marche sans tarder après l'attentat-suicide qui a fait vingt morts, mardi 19 août, à Jérusalem. Cet attentat a permis au gouvernement israélien de justifier officiellement la reprise de ses attaques et ses raids contre les Palestiniens... qui en réalité n'avaient jamais réellement cessé.

La « trêve » de la violence proposée par les États-Unis avait été acceptée par les deux parties le 29 juin dernier. Tant bien que mal, le Premier ministre palestinien avait réussi à faire respecter cette trêve, et les attentats-suicides s'étaient interrompus.

Côté israélien en revanche, aucune des conditions, pourtant bien limitées, exigées dans cet accord n'a été réellement respectée : ni l'arrêt des implantations des colonies, ni l'arrêt de la destruction de maisons palestiniennes, ni le retrait de l'armée des villes de Cisjordanie.

La construction du mur qui vise à transformer toute la Cisjordanie en un vaste camp de concentration ne s'est pas interrompue un seul jour, avec son lot de destructions de champs, de cultures et de puits palestiniens. La majorité des prisonniers politiques palestiniens sont restés dans les geôles israéliennes.

Et le gouvernement israélien a continué les « attentats ciblés » de personnalités pales-

tiniennes, assassinant notamment plusieurs responsables du Hamas.

Ainsi le 8 août, onze jours avant l'attentat de Jérusalem, l'armée israélienne tuait deux militants du Hamas à Naplouse. Le 14, un autre à Hébron. Le 18, la veille de l'attentat, elle procédait à la destruction de trois maisons palestiniennes à Jérusalem-Est, arrêtant au passage plusieurs opposants israéliens qui tentaient de s'y opposer.

Sharon ne pouvait pas ignorer que ces exactions entretenaient un climat propice à la reprise des attentats.

Après l'attentat du 19 août, l'armée israélienne a renforcé la répression.

Pour la population palestinienne de Gaza et de la Cisjordanie, la situation déjà terrible qu'elle endure va encore se dégrader, devenir encore plus humiliante et difficile.

Mais ce n'est pas la politique des mouvements terroristes palestiniens, avec leurs attentats sanglants, qui va servir les intérêts de la population palestinienne. Eux d'un côté, le gouvernement Sharon de l'autre, agissent comme deux factions qui se moquent du sort des populations et agissent dans le même sens : creuser un fossé de sang, toujours plus profond, entre les peuples israélien et palestinien.

Et l'Autorité palestinienne, qui voulait montrer ses capaci-

tés à devenir un véritable État capable de contrôler la population palestinienne, se retrouve coincée, dans la situation d'avoir à céder aux exigences israéliennes en écrasant des mouvements tels que le Hamas, ou plutôt à essayer de le faire, car elle n'en a probablement pas les moyens, au risque de provoquer une véritable guerre civile dans les territoires palestiniens. Ou bien elle ne le fait pas, et donne à Israël le prétexte pour occuper militairement à nouveau ces territoires.

Ce n'est pas l'impérialisme américain qui va aujourd'hui obliger le gouvernement israélien à changer de politique. Seules les réactions des populations de cette région du monde pourraient changer la donne. Dans le passé, c'est la première Intifada, la révolte des pierres, qui a amené l'État israélien à faire quelques petits pas dans la reconnaissance du droit des Palestiniens à avoir leur État. Et c'est la réaction d'une partie de la population israélienne, choquée de voir sa jeunesse mourir au Liban ou jouer le rôle de gardiens de prison là-bas, en Cisjordanie et à Gaza, qui avait amené l'État israélien à reconsidérer sa politique au moins pour un moment, il y a une vingtaine d'années.

Pierre VANDRILLE

Russie

LES DÉM AVEC SES

Le milliardaire Goussinski vient d'être arrêté à Athènes. Figure de proue de l'enrichissement rapide, et mafieux, dans la Russie d'Eltsine, il était en fuite depuis trois ans, sous le coup d'un mandat d'arrêt international pour fraude fiscale et blanchiment d'argent.

Il ne s'est pratiquement pas passé de jour cet été sans qu'une nouvelle affaire politico-financière ne vise tel ou tel des super-riches en Russie et ne rappelle que n'a pas cessé la lutte qui oppose, depuis des années, les clans de la couche privilégiée, la bureaucratie, autour du pouvoir et des sources d'enrichissement qui en dépendent.

C'est le 2 juillet que le Parquet général a lancé l'attaque contre Khodorovski, l'homme le plus riche du pays, qui dirige le groupe pétrolier Loukos. Son bras droit a été arrêté pour escroquerie et fraude fiscale, un autre de ses lieutenants pour meurtres et leur chef passe maintenant son temps chez les juges d'instruction. Le 1^{er} août, venait le tour d'Abramovitch, gouverneur de la Tchoukotka et seconde fortune du pays, la justice décidant de s'intéresser à sa compagnie pétrolière Sibneft, en instance de fusionner avec Loukos.

Dans un cas comme dans l'autre, la justice n'a que l'embarras du choix quant aux poursuites. Depuis une douzaine d'années, détournements de fonds et corruption en grand, captation d'entreprises publiques, fuite de capitaux, non-paiement d'impôts, assassinats, racket, vol, etc., ont veillé sur le berceau des empires mafio-financiers nés du pillage des géants industriels soviétiques par la bureaucratie et les « nouveaux riches » dans son ombre.

Ce « hold-up du siècle » – la main-mise des bureaucrates et affairistes sur la majeure partie de l'économie soviétique – explique la haine de la population qui voit, à juste titre, en ces parvenus-voleurs les responsables de son brutal appauvrissement. Il n'y a donc rien d'éton-

nant à ce qu'elle veuille (77 % des Russes, selon une récente enquête d'opinion) une révision des privatisations, ni à ce que maintenant les magnats russes, qui demandent l'amnistie des délits commis dans ce cadre, disent craindre « une confiscation de leurs entreprises ».

REPARTAGE DU GÂTEAU

Même s'il lance des poursuites contre quelques enrichis de fraîche date et les dépouille parfois d'une partie de leurs affaires, le pouvoir russe n'a bien sûr nulle intention de remettre en cause les privatisations en tant que telles. Et pour une simple raison : les clans de l'appareil étatique et leurs chefs ont tous usé des mêmes méthodes politico-criminelles pour capter les morceaux les plus juteux de l'économie soviétique.

Mais tous n'avaient pas les mêmes soutiens politiques lors de la grande curée qui a accompagné et provoqué l'effondrement de l'URSS, et ils n'en ont pas tous profité au même titre. Alors, à chaque modification du rapport de forces entre cliques rivales au sommet, on assiste à une redistribution des cartes où la justice n'est pas un instrument du droit de propriété, mais du pouvoir.

Fin 1999, quand Poutine, l'actuel président, n'était que le dauphin d'Eltsine et cherchait à se démarquer des « affaires » discréditant son « parrain », il avait jugé habile de s'en prendre aux richards les plus honnis d'alors, Berezovski et Goussinski.

Il n'avait ni l'envie ni les moyens de s'en prendre aux principaux clans dirigeants (celui d'Eltsine, la mairie de Moscou et la direction de la police politique, ce KGB où Poutine avait fait carrière et sur

Nigéria

Vie sauve

Amina Lawal est une jeune Nigériane condamnée à mort par lapidation en mars 2002, au nom de la loi islamique (la « charia ») introduite en 1999 par le régime militaire dans le code pénal. Le crime de cette mère de trois enfants, aux yeux de cette loi religieuse : avoir eu un enfant « hors mariage ». Elle devait comparaître à nouveau, mercredi 27 août, en appel. Son avocate n'est pas

autorisée par cette même loi réactionnaire à défendre à la barre la jeune femme. Seul un homme peut parler en son nom. C'est dire à quel point cette loi religieuse est avant tout une loi contre les femmes.

Une campagne internationale, animée entre autres par Amnesty International, tente d'obtenir la vie sauve pour Amina Lawal. Ce mardi 26 août, deux cents personnes ont

ÊLÉS DU KREMLIN « SUPER-RICHES »

lequel il s'appuie) qui avaient fait la bonne fortune de Berzovski et Goussinski. Mais il a pu se targuer de les avoir forcés à passer la main et à fuir le pays.

Poser au « chevalier blanc » combattant les affairistes permit à Poutine d'être élu président dans un fauteuil. Dans la foulée, il lança aux super-riches qu'ils devaient cesser de se mêler de politique, le pouvoir fermant alors les yeux sur leurs affaires.

LES CLANS AU POUVOIR...

Ce rétablissement de l'autorité de l'État central, que l'ère Poutine était censée inaugurer, a fait long feu. Et plus approche la présidentielle de mars prochain, où Poutine brigue un second mandat, plus s'aiguise l'appétit des tenants du pouvoir. D'où cette lutte pour les places et les prébendes, où les clans dirigeants appuient autant tel ou tel super-riche qu'ils s'appuient sur sa richesse – ou cherchent à s'en emparer.

Poutine termine son mandat comme il l'a inauguré, en se prétendant garant d'une « lutte dure et globale » contre le crime économique. Il espère ainsi regagner les faveurs de l'électorat, alors que sa guerre en Tchétchénie n'est guère populaire, neutraliser les rivalités qui déstabilisent le pouvoir central et s'attacher certains grands appareils de l'État, tels le KGB et l'état-major qui se verraient bien récupérer des pans des groupes de Khodorovski et Abramovitch si les choses finissaient par mal tourner pour ces derniers.

... ET LES PRÉDATEURS DE HAUT VOL

Bien sûr, cela ne remédierait en rien aux tares et problèmes de cette société anonyme en irresponsabilité illimitée qu'est devenue la Russie, où le pillage sans fard de l'économie reste le meilleur moyen de s'enrichir.

Les capitalistes occidentaux se disent inquiets de la nouvelle « hypothèque » que les poursui-

tes engagées par l'État russe font peser sur l'avenir des géants industrialo-financiers du cru. Cela ne peut que continuer à les dissuader de se risquer dans ce pays où « rien ne démontre que les investissements étrangers sont les bienvenus », écrit un rapport du Sénat français paru cet été.

Certes, dit le quotidien économique *La Tribune*, pour « éviter d'inquiéter les milieux d'affaires étrangers [le gouvernement russe] vient de donner son feu vert à la fusion entre *Ioukos et Sibneft* », les compagnies respectives de Khodorovski et Abramovitch. Ce n'est pas encore fait, car le chef du gouvernement et le président russe sont en rivalité ouverte. Mais si cela avait lieu, cela pourrait empêcher Poutine d'atteindre un objectif qu'on lui prête : éviter que Khodorovski et Abramovitch ne bradent deux des principales entreprises du pays, dont la fusion pourrait hâter la vente à des trusts occidentaux. Cela, sans que la Russie voie la couleur du produit de la vente de ces grands groupes, encore récemment propriété d'État, l'évasion de capitaux étant de « tradition » chez les hommes d'affaires russes.

Rappelant que les propriétaires de ces groupes les ont obtenus pour rien, le président de la Cour des comptes russe a laissé entendre que le rachat récent du club de football anglais de Chelsea par Abramovitch, pour un montant dépassant de loin tout ce qu'il refuse de payer au fisc, pré luderait au transfert à l'Ouest de toute sa fortune.

Comme d'autres de leurs pareils qui ont mis à l'abri tout ce qu'ils ont volé en Russie, les deux premiers magnats du pays pourraient ainsi claquer la porte en ne laissant que ruines derrière eux.

Pierre LAFFITTE

e pour Amina Lawal !

ainsi protesté devant l'ambassade du Nigeria à Paris.

Une autre jeune femme nigériane, Safiya Hussein, condamnée elle aussi par un tribunal religieux en octobre 2001 à la mort par lapidation pour cause d'adultère avait eu la vie sauve grâce à une campagne internationale recueillant quelque 600 000 signatures contre cette condamnation, obligeant le président du Nige-

ria à suspendre cette sentence. Il faut souhaiter qu'il en sera de même cette fois-ci.

Mais pour ces deux cas de barbarie religieuse rendus publics, combien de cas similaires restent ignorés dans d'autres pays d'Afrique, d'Asie ou d'Arabie, gouvernés par des dictatures obscurantistes, amies de la France, de l'Angleterre, des États-Unis ou de ces trois grandes puissance réunies !

Il y a cinquante ans IRAN : LE RENVERSEMENT DE MOSSADEGH

Il y a cinquante ans, le 19 août 1953, un coup d'État fomenté par les États-Unis, la CIA et l'entourage du shah, le souverain iranien, brisa la tentative du Premier ministre Mossadegh d'échapper à la rapacité des compagnies pétrolières occidentales.

L'ENJEU PÉTROLIER

Quatrième producteur mondial de pétrole, l'Iran était d'un intérêt primordial pour les impérialistes. Depuis le début du XX^e siècle, la Grande-Bretagne en exploitait le pétrole.

L'Anglo-Iranian Oil Company était un véritable État dans l'État, prolongement de l'État britannique qui avait d'ailleurs occupé militairement une partie du pays lors de la Seconde Guerre mondiale et « démissionné » l'ancien shah, aux sympathies trop ouvertement pro-allemandes, pour le remplacer par son fils Mohammed Reza. Le gouvernement iranien, au sortir de la guerre, se présentait comme une monarchie parlementaire « démocratique », avec même quelques membres du parti communiste, le parti Toudeh, au gouvernement, qui jouaient le jeu de la « voie parlementaire légale vers le changement social ». L'expérience se termina avec l'écrasement des grèves des travailleurs du pétrole puis l'interdiction du parti Toudeh en 1949.

Cependant les revendications nationalistes d'une fraction de la bourgeoisie iranienne trouvèrent une expression dans la personne de Mossadegh. Celui-ci, fils d'une princesse, grand propriétaire terrien, plusieurs fois ministre dans les années vingt, s'opposait aussi bien à un accord pétrolier avec l'URSS de Staline qu'à un accord même amélioré avec la compagnie anglaise. Il s'appuyait sur la faible petite bourgeoisie éduquée à l'occidentale mais aussi sur la petite bourgeoisie traditionnelle, celle des artisans, commerçants et usuriers regroupés dans le centre des villes, « le Bazar ». Il rassembla les divers groupes nationalistes en une coalition, le Front national, qui trouva, un temps, un appui dans les masses populaires et dans les repré-



L'énorme raffinerie d'Abadan en 1978.

GAMMA

sentants religieux.

A la fin du mois d'avril 1951, Mossadegh fut nommé Premier ministre sous la pression de la rue. A son initiative, le parlement vota la nationalisation du pétrole. La Société nationale du pétrole iranien fut créée ; les techniciens britanniques refusant d'y travailler furent expulsés en septembre 1951. En octobre, les Anglais s'engagèrent dans un bras de fer en fermant la raffinerie d'Abadan, l'une des plus importantes du monde, et en organisant un blocus complet pour empêcher toute vente de pétrole brut iranien. Avec un temps de retard, les compagnies pétrolières américaines se déclarèrent solidaires des Anglais. Mossadegh affirma : « Mieux vaut être indépendant et produire une seule tonne de pétrole par an que d'en produire trente-deux millions et être esclave de l'Angleterre ». Il jouissait d'un soutien populaire considérable dont témoignèrent de nombreuses manifestations.

Au même moment d'ailleurs, une situation analogue se développait dans d'autres pays du Moyen-Orient. Ainsi, en Egypte, en juillet 1952, des officiers nationalistes (parmi lesquels Nasser) renversèrent le roi qui incarnait la corruption et la soumission aux Anglais.

L'INTERVENTION DES ÉTATS-UNIS

En cette même année 1952, l'Iran s'enfonçait dans la crise économique : la Compagnie nationale iranienne ne pouvait pas vendre son pétrole ; les classes moyennes du Bazar et les grands propriétaires fonciers retirèrent alors leur soutien à Mossadegh qui devait, de plus, affronter l'hostilité du gouvernement américain d'Eisenhower. Le shah renvoya Mossadegh, en juillet 1952, pour le reprendre quelques jours plus tard sous la pression du Front national, des religieux et des manifestations de rue. Le Toudeh, qui jusque-là n'avait vu en Mossadegh qu'un agent de l'impérialisme américain, avait fait volte-face

et appelé à la grève, aux côtés du Front national. La situation devenait trop incertaine aux yeux des puissances occidentales.

Devant la mobilisation populaire et le développement de l'influence du Toudeh, le gouvernement américain décida de renverser Mossadegh. Sollicitée par les services secrets britanniques, la CIA élaborait un plan. Le candidat du coup de force était tout trouvé pour les Américains : le général Zahedi qui avait tenté et raté un coup d'État au début de 1953. A l'aide de centaines de milliers de dollars pour acheter des militaires, des religieux, des parlementaires et des « manifestants » hostiles à Mossadegh, le gouvernement américain réussit à les rallier au shah qui s'était pourtant enfui à Rome. Le 19 août 1953, les partisans du souverain, classes moyennes, religieux, ralliés par la police manifestèrent. Les affrontements firent 300 morts, le shah revint. Mossadegh préféra s'enfuir. Finalement condamné à mort, il fit trois années de prison avant d'être assigné à résidence jusqu'en 1967. Le Toudeh, qui n'avait pas nettement appelé à résister au coup d'État, fut durement réprimé, ses militants, de même que de très nombreux travailleurs, furent persécutés. Les puissances impérialistes rétablirent leur pouvoir. En 1954, un consortium, où 40 % des parts étaient détenues par les compagnies pétrolières américaines (qui contrôlaient déjà les richesses pétrolières de l'Arabie Saoudite), 40 % par l'Anglo-Iranian Oil Company et 6 % par la Compagnie Française des Pétroles, passa un accord avec la Société nationale du pétrole iranien.

La tentative de Mossadegh d'alléger la tutelle impérialiste sur l'Iran avait donc échoué. Les masses populaires, qui avaient espéré, avec Mossadegh, une amélioration de leur sort, allaient subir la dictature du shah pendant près de trente ans, avant de connaître celle des ayatollahs.

Annie ROLLIN

Pour les personnes âgées DES MOTS, RIEN QUE DES MOTS,

Après Chirac qui, la semaine dernière, annonçait « des propositions indispensables » pour rendre « plus forte et plus active, plus efficace » la solidarité vis-à-vis des personnes âgées et handicapées, c'est le secrétaire d'État aux Personnes âgées, Hubert Falco, qui cette semaine est monté au créneau. Celui-ci a appelé de ses vœux « un plan Marshall » pour les personnes âgées. C'est la réponse du gouvernement à l'émotion soulevée par l'annonce des milliers de morts (on parle aujourd'hui de 15 000) cet été dont la plupart sont des personnes âgées. Mais, dès le départ, on se rend compte que la montagne des déclarations d'intentions grandiloquentes accouche d'une toute petite souris, dans les faits. « L'attente » du secrétaire d'État se limitant à 250 millions d'euros, une goutte d'eau dans l'océan des besoins. Quant à « la solidarité indispensable » vis-à-vis des personnes âgées et handicapées, il y a bien longtemps que tous les gouvernements ne l'ont pas assumée.

Le gouvernement, à l'occa-

sion du dernier budget, a annulé 103 millions de crédits supplémentaires prévus pour les établissements accueillant les personnes âgées. De plus, le gouvernement a modifié les critères d'attribution de l'aide aux personnes dépendantes, l'APA (concernant au premier chef les plus âgés), en durcissant les critères d'attribution et en laissant à la charge des familles une part plus importante. Ce qui lui a fait faire des centaines de millions d'économies. Enfin seules 1800 conventions, sur les quelque 10 000 établissements qui pourraient être concernés, ont été signées à ce jour pour permettre une meilleure prise en charge des personnes.

Certes le gouvernement peut dénoncer le fait que le gouvernement précédent n'a pas fait mieux et n'avait pas prévu le financement de cette dernière mesure, c'est vrai, mais ça ne règle en rien le sort de ceux qui sont délaissés.

Car, de fait, il y a depuis bien longtemps une absence de politique permettant la vraie solidarité de la part de l'État et

des collectivités en direction de la grande majorité des personnes âgées, celles qui n'ont pas les moyens de se payer un accompagnement permanent de qualité, chez elles ou dans des maisons haut de gamme, comme il en existe à des prix prohibitifs pour les classes riches. Mais malheureusement, cette année n'est pas la première où des personnes âgées sont décédées des suites des chaleurs de l'été. Il manque du personnel dans tous les hôpitaux en permanence, dans toutes les maisons de retraite et tous les établissements qui reçoivent 680 000 personnes âgées. Le suivi médicalisé n'est pas à la hauteur partout, loin s'en faut.

L'immense partie des personnes âgées est laissée à elle-même ou à la solidarité familiale, quand il y a encore des familles présentes et qui le peuvent. Au-delà, l'initiative est laissée aux communes qui se débrouillent, si elles le veulent, pour financer ce qu'elles font. Dans chaque municipalité, faute de moyens, il n'y a pas de

ET SURTOUT :
SOYONS PLUS SOLIDAIRES
DES PERSONNES ÂGÉES
QUI NOUS ENTOURENT.



suivi systématique des personnes âgées à leur domicile et la prise en charge de leurs besoins. Alors que l'on compte 7 millions de personnes âgées de 70 ans et plus, seules 1 million d'entre elles bénéficient d'une aide ménagère, et 57 000 de soins infirmiers à domicile. Une partie de ces services sont mis sur pied par des associations pour suppléer très partiellement les défaillances de l'État.

Un vrai plan d'urgence

Paul SOREL

Agriculture et sécheresse TOUS LES SECTEURS NE SONT PAS SINISTRÉS

Les organisations agricoles réclamaient une aide de 1 milliard d'euros pour compenser les pertes de revenus dues à la sécheresse. Le gouvernement vient de leur annoncer le déblocage d'un acompte de 500 millions, pris sur l'argent des contribuables.

L'essentiel de ces aides (180 millions) ira alimenter le Fonds national de garantie des calamités agricoles chargé d'examiner les dossiers déposés par les agriculteurs des 55 départements sinistrés. Mais il y a fort à parier que ces indemnisations ne profiteront pas aux « petits », qui en ont le plus besoin. Ne serait-ce que parce que pour pouvoir prétendre au Fonds de garantie, il faut avoir souscrit une assurance contre les autres calamités, ce que ne peuvent pas faire les exploitations les plus fragiles.

Dans l'agriculture et l'agro-alimentaire, si la sécheresse a fait le malheur de certains céréaliers, aviculteurs, éleveurs ou pisciculteurs, qui ont parfois perdu en quelques jours un an de travail, la canicule a fait aussi l'affaire de quelques

gros producteurs et grands groupes.

Ainsi, les géants qui se partagent le marché des eaux minérales enregistrent un bond de 25 % pour les eaux gazeuses et de 53 % pour les eaux aromatisées. Les fabricants de glace aussi se frottent les mains avec une augmentation des ventes atteignant 30 %. D'autres, comme les grands groupes qui contrôlent la production de sel, ont bénéficié d'une récolte précoce et plus abondante. Quant aux gros viticulteurs du Bordelais, de Bourgogne ou de Champagne, ils affichent des mines réjouies ; s'ils s'attendent à des rendements un peu inférieurs, ils espèrent se rattraper avec des prix en augmentation de 20 à 30 % pour le millésime 2003.

Sans parler de ceux qui, vendeurs de fourrage et transporteurs, profitent de la situation pour vendre encore plus chèrement leurs services.

Pour tous ces grands de l'agro-alimentaire et de la grande distribution, l'été exceptionnel devrait se traduire par une flambée des



profits. Ce sont eux qu'il faudrait mettre à contribution pour venir en aide aux petits paysans.

R. M.

Festival de Sablé-sur-Sarthe LES INTERMITTENTS TOUJOURS EN LUTTE

La grève entamée le premier week-end de juillet a conduit à l'annulation du festival « Le Mans fait son cirque ». Une manifestation, le 14 juillet, devant la préfecture du Mans, a rassemblé plus de 400 personnes et poussé la préfète à annuler le défilé militaire. En août, les intermittents de la Sarthe, regroupés dans un « collectif des 112 », ont montré qu'ils étaient toujours déterminés à se faire entendre.

La cible a été cette fois le festival de musique baroque du 20 au 23 août à Sablé-sur-Sarthe, ville symbolique puisque Fillon en a longtemps été le député-maire.

Les intermittents ont demandé aux artistes d'être solidaires et les concerts n'ont pas eu lieu. Puis 200 manifestants ont défilé dans le centre-ville, forçant un barrage de police pour se retrouver devant le centre culturel. Là se sont succédés prises de paroles, appel à la solidarité du public et concert... de casseroles, tout cela devant gendarmes et

CRS. Finalement 300 manifestants – une centaine d'habitants de Sablé avait rejoint la manifestation – ont réussi à empêcher la tenue du spectacle et le maire a décidé d'annuler les trois jours de festival.

Pour les intermittents, soutenus dans leur action par des associations, syndicats et partis de gauche et d'extrême gauche, c'est un succès de plus en vue d'empêcher l'application de « l'accord » sur l'assurance chômage des intermittents du spectacle.

Et comme le dit le journal de leur collectif : « Notre lutte pour nos droits spécifiques rejoint celle de tous ceux qui ne veulent pas de ce monde-là... Alors la lutte continue. »

La fédération CGT-spectacle et les organisations d'intermittents appellent, entre autres, à une journée nationale de grève et de manifestation, le 4 septembre, quand se tiendra le Conseil national des professions du spectacle.

Les 1 000 milliards d'euros bientôt dépassés

LA DETTE ET CEUX QUI EN BÉNÉFICIENT

Pour le prochain budget, celui de 2004, la dette de l'État devrait dépasser nettement la barre des 1000 milliards d'euros, contre 965 milliards prévus pour 2003. Ça grimpe, et vite ! Cette dette colossale représente 60 % du Produit intérieur brut, c'est-à-dire selon les normes comptables officielles, 60 % de toutes les richesses produites durant un an dans le pays. La France fait, avec quelques autres États européens (Allemagne, Belgique, Italie, Autriche...), partie des surendettés.

Certes c'est relativement beaucoup moins que les records de certains pays sous-développés, mais c'est tout de même énorme, et relativement récent. Le déficit budgétaire a certes toujours existé : il permettait à l'État de dépenser plus qu'il ne gagnait et de reporter le paiement des dettes

ainsi créées à plus tard. En 1975 la dette de l'État représentait déjà 16,1 % du PIB. Mais on était encore loin des taux d'aujourd'hui, car c'est depuis que le déficit a véritablement explosé.

Pourquoi cette évolution ? Pour une raison très simple : c'est à partir des années 1975 que la crise économique s'est traduite par un chômage de plus en plus important. Et sous prétexte de sauver des emplois, l'État a développé massivement les aides au patronat. Les aides ne sont pas une nouveauté, elles ont toujours existé. Mais à partir de ces années-là, elles ont pris une ampleur démesurée. Les dégrèvements fiscaux n'ont pas aidé l'emploi, on ne le sait que trop, mais ils ont plombé les recettes de l'État (et de la Sécurité sociale par la même occasion) tout en accroissant les dépenses. Les gouvernements

successifs ont eu beau rogner sur tout ce qu'ils pouvaient, les services publics, la santé, les médicaments, les retraites, cela n'a pas suffi. Et le gouffre se creuse tous les jours : de 2003 à 2004, on devrait « gagner » 57 milliards d'euros de dettes supplémentaires, soit plus d'un milliard d'euros de plus chaque semaine !

Le résultat ? Eh bien, les gouvernants se servent de cette situation pour prétendre que l'État n'ayant pas d'argent, il lui faut encore restreindre les dépenses en faveur de la population, c'est-à-dire continuer à torpiller les services publics, la santé, etc.

Et d'autre part, ceux qui ont prêté à l'État ces milliards d'euros touchent régulièrement les intérêts. Le « service » de la dette (les intérêts) est en passe de devenir le premier poste des dépenses de l'État. Ce qui

signifie que même les plus démunis, même ceux qui ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu, mais qui payent tout de même la TVA, et souvent la TIPP sur les carburants, même ceux-là engraisent les créanciers de l'État.

La dette publique a de tout temps été une aubaine pour les financiers prêteurs qui se sont enrichis en prélevant une part des recettes de l'État. Et cette

manne ne cesse d'augmenter.

Non seulement l'État finance le patronat, mais ce financement lui-même coûte un supplément à la population.

Financer le patronat dans cette période de crise, c'est vouloir remplir un tonneau sans fond. Tout le pays en fait les frais.

Alors, la seule question qui se pose : jusqu'à quand ?

André VICTOR

De l'argent, le gouvernement en fait cadeau ... à certains !

Le gouvernement parle sans cesse des « difficultés budgétaires, qui ne permettent pas de tout faire ». C'est pourtant lui qui a décidé pour cette seule année de bien beaux cadeaux fiscaux pour les plus riches : 400 millions d'euros au titre des réductions de l'impôt sur la fortune et 1,2 milliard d'euros pour les seules deux plus hautes tranches d'imposi-

tion au titre des baisses de l'impôt sur le revenu.

Voilà l'équivalent de plus de 10 milliards de francs qui auraient pu être utilisés immédiatement pour faire face aux besoins les plus urgents de la grande masse démunie des personnes âgées.

PS

Impôts locaux

L'ÉTAT RESPONSABLE DES HAUSSES

Les familles payeront cette année 1,4 milliard supplémentaire au titre de la taxe d'habitation ou de la taxe sur les terrains bâtis.

Cette hausse des impôts locaux s'explique par l'augmentation des taux d'imposition des communes, communautés de communes, départements et régions. Cela n'a rien d'étonnant puisque, année après année, les gouvernements successifs se déchargent sur les communes, les départements ou les régions. Cela a été le cas récemment au travers de la politique en faveur des per-

sonnes âgées et handicapées dont une partie du financement de l'APA (l'Allocation Personnalisée d'Autonomie) repose désormais sur les départements.

Le fait de reporter sur les impôts locaux une plus grande partie de la fiscalité défavorise la partie la plus pauvre de la population. Pour l'année 2003, la taxe d'habitation augmentera en moyenne de 3,5 % pour une famille qui vit dans les mêmes conditions que l'an passé. Et cet impôt qui n'est pas indexé sur les revenus, la plupart des familles le payent

et notamment celles qui ne sont pas assujetties à l'impôt sur le revenu.

Les mesures de décentralisation que cherche à faire passer le gouvernement, comme celle concernant les personnels de l'Éducation nationale, conduisent à plus de dépenses pour les collectivités locales et donc à l'augmentation des impôts pour la population.

D'un côté le gouvernement annonce qu'il va tenir sa promesse de baisse de l'impôt sur le revenu qui favorise les plus aisés. Mais de l'autre, il alourdit la note au plan local.

Mieux vaut être riche et bien portant que pauvre (vieux) et malade

Un ou trois pour cent de baisse d'impôt ? C'est ce que décide bientôt le gouvernement, sous prétexte de relancer l'économie et la consommation des ménages.

Tous les calculs effectués par le SNUI (Syndicat national unifié des impôts) montrent que la baisse profitera, on s'en doutait, aux plus gros contribuables. Les deux millions de foyers dont le revenu imposable est inférieur à 15 000 euros gagneront 10 à 27 euros, selon que la baisse sera de 1 % ou de 3 %. Les deux millions de contribuables aux revenus compris entre 15 000 et 50 000 euros gagneront de 125 à 415

euros. Cela coûtera au budget de l'État, selon qu'il s'agira d'un ou de trois pour cent, entre 600 millions et 1,8 milliard d'euros dont 1,2 seront récupérés par les contribuables des deux tranches les plus élevées.

Voilà qui n'augmentera pas vraiment la consommation de masse ! Cela permettra sans doute à ces ménages aisés d'épargner davantage, de faire éventuellement quelques bonnes affaires en Bourse ou, mieux et plus sûr, de prêter à l'État, via les banques et moyennant intérêts bien sûr, l'argent dont il leur aura gentiment fait cadeau.

Quant au budget de l'État, il verra son déficit augmenter, c'est-à-dire très concrètement qu'il y aura moins d'argent pour les services publics, la santé, l'éducation, la culture. Circonstances obligent, le gouvernement promet, en même temps que les baisses d'impôt, le déblocage de crédits, entre autres pour améliorer le sort des personnes âgées. Mais au moment où Hubert Falco, secrétaire d'État aux Personnes âgées, réclame 250 millions, Chirac et Raffarin envisagent d'en donner cinq ou six fois plus aux contribuables aisés. On voit où sont les priorités.

Sylvie MARÉCHAL

Au sommaire de la Lutte de Classe n° 74 (spécial été 2003)

- Face aux attaques du patronat et du gouvernement, le monde du travail relève la tête
- La « réforme » des retraites, une attaque contre tous les travailleurs
- S'en prendre à l'assurance maladie, c'est limiter un peu plus encore l'accès aux soins pour les travailleurs
- Oui, il faut s'opposer aux licenciements et au chômage
- Trois mois de grèves et de manifestations dans l'Éducation nationale
- Une chronologie des grèves et des manifestations
- EDF-GDF, RATP, SNCF : les mouvements dans le secteur public contre la réforme des retraites
- Seule la riposte collective des travailleurs arrêtera l'offensive des possédants et de leur État
- Texte d'une intervention télévisée d'Arlette Laguiller (1995)

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

La véritable histoire de Lutte Ouvrière

Par Robert Barcia, alias Hardy

Entretiens avec Christophe Bourseiller

Editions Denoël Impacts
prix : 17 euros

est disponible

Envoi franco, en écrivant à :
Lutte Ouvrière
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Joindre 17 euros par chèque, à l'ordre de
LUTTE OUVRIÈRE - Bien spécifier
l'adresse d'envoi



Air Littoral en règlement judiciaire SEILLIÈRE, LUI, VOLE TOUJOURS

Après les compagnies aériennes AOM et Air Liberté, « liquidées » par étapes en laissant sur le carreau leurs 7 000 salariés, fin août, Air Littoral, première compagnie aérienne régionale française, a déposé son bilan.

Il y a encore deux ans, Air Littoral, AOM et Air Liberté appartenaient à SAirGroup, un regroupement formé autour de la compagnie suisse, Swissair, qui englobait aussi le transporteur aérien belge Sabena.

Dans la concurrence au couteau qui opposent les géants multinationaux du transport aérien, SAirGroup a fini par se « crasher ». Et avec lui, plusieurs dizaines de milliers de salariés, en France, en Suisse, en Belgique et ailleurs.

Certains actionnaires y ont sans doute laissé des plumes. Mais pas les plus gros, en particulier, la CGIP (Compagnie

générale d'industrie et de participation) qui regroupe la fortune des 450 héritiers de la famille De Wendel et que préside l'un d'eux, le baron Ernest-Antoine Seillière, numéro un du MEDEF.

Dans cette affaire, la CGIP a eu un rôle à la fois déterminant et le plus discret possible. Et pour cause. La législation interdisant à une compagnie suisse de contrôler des compagnies de l'Union européenne, Swissair avait besoin d'un paravent. En prenant 50,1 % du capital de SAirGroup, la CGIP joua ce rôle, une pratique que la loi considère comme illégale et nommée « portage ». Un baron déguisé en porteur, même d'actions, cela fait-il tache sur le blason ? En tout cas, cela a un prix. Seillière et Swissair conclurent donc un « pacte d'actionnaires », tenu secret pendant des mois, aux termes duquel Swissair s'engageait à lui racheter ses

actions à un prix convenu (on a parlé de moitié plus).

Quand SAirGroup commença à battre de l'aile, Seillière reprit ses capitaux et ses billes, précipitant le groupe vers la faillite et ses milliers de

salariés vers le chômage. Les bénéficiaires de la CGIP, eux, atterrirent dans une de ses filiales néerlandaises, ce qui les exonéra quasiment d'impôt.

Depuis deux ans, Air Littoral avait déjà supprimé 300

emplois. Les mille derniers sont maintenant menacés. La catastrophe étant en quelque sorte garantie sur facture (celle des profits de Seillière), le gouvernement Raffarin a récémmement « consenti » un prêt à Air Littoral en exigeant qu'il soit garanti par les collectivités locales du Midi où Air Littoral a son siège.

Sans même que cela assure durablement les emplois à

Air Littoral, ce sont donc les contribuables qui paieront ce prêt et le reste, la mise en règlement judiciaire de la compagnie annulant sa dette publique de 60 millions d'euros.

Tout cela parce que les gouvernements Jospin, puis Raffarin, qui n'ont déjà jamais poursuivi Seillière pour cette affaire de « portage » que la loi considère pourtant comme illégal, n'allaient quand même pas lui chercher noise pour avoir réussi un « beau coup » financier. Jeter à la rue des milliers de salariés en empochant de gros bénéficiaires, ce n'est pas, comme on voudrait nous le faire croire, le propre de quelques « patrons voyous » : c'est le mode de fonctionnement ordinaire du capitalisme.

P.L.



Metaleurop

MÊME PARTI, IL CONTINUE DE NUIRE

Le Groupe Glencore a mis en faillite la société Metaleurop Nord en utilisant toutes les ficelles juridiques pour éviter d'être attaqué. Il laisse sur le carreau 830 chômeurs et des centaines d'ouvriers des entreprises sous-traitantes, mais il laisse aussi une situation tragique pour les locataires des maisons dont Metaleurop SA était propriétaire. Pour payer les indemnités de licenciement et pour dépolluer le site de Metaleurop, il ne restait plus personne. Mais pour continuer de faire payer les ouvriers et leur polluer la vie, ils sont toujours là !

En voici quelques exemples. Une retraitée, locataire d'une maison Metaleurop dans la cité à côté de l'usine nous a raconté : « En mars, quand je suis allée payer mon loyer il n'y avait plus personne pour encaisser, plus de propriétaire. Et on a été sans nouvelles depuis. Et là tout à coup c'est une lettre recommandée où ils nous demandent de payer les 7 mois de loyers, « dans les plus brefs délais ». Les loyers sont de l'ordre de 90 euros, ce sont de vieilles maisons, sans commodités, mais avec nos petites pensions ça compte. Et puis on n'a pas pu garder l'argent parce que les travaux, il a fallu les faire, et ça fait des années que Metaleu-

rop ne faisait plus l'entretien. Ils ont licencié tout le monde, ils ne sont plus là depuis mars et ils nous demandent quand même des sous ! » D'autres habitants ont expliqué : « En septembre dernier, Metaleurop a raccordé la cité au réseau d'eau qui dessert la commune pour que l'usine n'ait plus à nous alimenter.

Mais au milieu des travaux, la direction a annoncé qu'elle n'avait plus d'argent. Alors elle n'a pas remplacé les canalisations en plomb. Elles datent pourtant des années 30 ! Et elle n'a pas voulu non plus installer des compteurs d'eau individuels. Il y a juste un compteur collectif à l'entrée de la cité. Et

aujourd'hui il faudrait qu'on paye sans pouvoir contrôler notre facture. Et surtout ce serait à nous de payer pour toutes les fuites, parce que les canalisations lâchent de partout. » Un autre habitant de la cité, propriétaire de sa maison : « J'ai voulu creuser 40 cm pour construire un garage au fond du jardin.

Mais maintenant ils veulent que je fasse dépolluer la terre. Je ne peux même pas la mettre plus loin dans mon jardin. Et tout ça à mes frais ! Les pouvoirs publics ont fermé les yeux pendant des années sur la pollution de l'usine et quand c'est nous, ils nous embêtent jusqu'au bout. »

Bonmartin – Domène (région de Grenoble)

LE PATRON PROFITE DES VACANCES POUR METTRE LA CLEF SOUS LA PORTE !

C'est le 8 août, pendant les vacances, alors que l'entreprise était fermée, que le patron a convoqué un CE extraordinaire pour avertir les représentants des salariés que la cessation de paiement avait été demandée au tribunal de commerce, celui-ci devant statuer le mercredi 20 août. Des bruits couraient, depuis juin, que l'entreprise allait mal. Mais la direction de cette entreprise de production de laiton, employant 78 salariés, rachetée en 1999 par le groupe espagnol Peninsular, avait expliqué en juillet, que si elle vendait ses stocks de laiton, soit 900 tonnes, c'était

« pour avoir de la trésorerie » pour pouvoir continuer l'activité en septembre. L'amertume dominait la quarantaine de salariés qui, le 20 août, se rendaient devant le tribunal qui a confirmé la fermeture définitive de l'entreprise en prononçant la liquidation judiciaire. Aucun redressement n'a été prononcé.

Cette entreprise, comme le rappelait un travailleur retraité, a ouvert dans les années 1920 et a embauché jusqu'à 348 salariés. Ce sont des démarcheurs parlant espagnol, engagés à la vacation, porteurs de contrats de travail, qui

allaient recruter de la main-d'oeuvre dans les villages du sud de l'Espagne pour le compte des patrons français. Et bon nombre de familles ouvrières sont venues à cette époque pour travailler aux usines Bonmartin, aux papeteries ou autres entreprises de la vallée du Grésivaudan. Après sept plans sociaux, les établissements Bonmartin mettent donc la clef sous la porte. Les travailleurs vont recevoir leur lettre de licenciement dans les 15 jours. Seul le salaire du mois de juillet était assuré. Quant aux indemnités de licenciement et au salaire des deux mois de pré-

vis que la loi impose, rien n'est assuré. De plus, l'entreprise n'ayant pas versé ses cotisations au 31 juillet 2003, les travailleurs se retrouvent brusquement sans mutuelle.

Alors oui, il y a de quoi être écoeuré par la facilité avec laquelle un patron peut se débarrasser d'une partie de son groupe jugée non rentable. Un petit tour au tribunal de commerce et puis s'en va, en toute impunité. Et comme les travailleurs n'ont aucunement accès aux livres de compte, ils doivent croire sur parole leur direction qui se prétend ruinée. A d'autres !

Alstom – Chantiers de l'Atlantique Saint-Nazaire

LES TRAVAILLEURS ROUMAINS EN GRÈVE

Les 95 soudeurs, tuyauteurs et électriciens roumains de la société Klas-Impex (sous-traitante au 2^e rang) qui travaillent à la construction du paquebot « Queen Mary 2 » sont entrés en grève lundi 18 août.

Depuis leur arrivée aux chantiers navals de Saint-Nazaire en janvier dernier, les problèmes de paiement des salaires des travailleurs et le climat de terreur entretenu par leur patron n'avaient fait que s'accroître.

Dès le début, pour pouvoir être embauchés, ils ont dû verser 600 euros chacun à leur patron (soit l'équivalent de six mois du salaire moyen d'un ouvrier en Roumanie), contre la promesse de toucher le SMIC français. C'est ainsi que le patron de cette entreprise roumaine, avant d'arriver en France, s'est constitué une partie de sa trésorerie. Par la même occasion, il s'est aussi doté avec cette « caution » d'un important moyen de pression contre les protestataires.

Huit mois après le début de leur mission, ils n'ont pas encore reçu un seul salaire complet. En guise de SMIC, ils n'ont touché entre janvier et mai que trois à quatre euros de l'heure. Ce qui leur a été payé l'a toujours été en liquide, sans bulletin de paie. Travaillant jusqu'à cinquante heures et plus par semaine, les heures supplémentaires n'étaient ni majorées, ni même tout simplement payées. Enfin, les salaires de juin et de juillet n'ont pas été du tout versés. Pour faire face au mécontentement que cette situation provoquait, le patron n'a reculé devant aucune méthode : pressions morales et intimidations

physiques répétées, renvoi pur et simple en Roumanie de deux ouvriers qui ne voulaient pas se soumettre, harcèlement sur un contremaître contraint à démissionner, et même menaces de mort à l'encontre d'un des meneurs de la contestation et de représailles contre sa famille restée en Roumanie.

travail des « *soutiers des prestigieux paquebots construits à Saint-Nazaire* », leur cohésion et leur détermination ont impressionné.

De la sous-préfecture où les pouvoirs publics se sont sentis obligés de convoquer une table ronde pour « *chercher une issue à cette situation dramatique* », à

plus en plus évident aux yeux de tous que, cachée derrière une apparence de respectabilité, la direction des Chantiers de l'Atlantique, filiale d'Alstom, est directement responsable de cette situation. C'est elle qui organise la sous-traitance en cascade qui lui permet non seulement de baisser directement

au mois de mars, puis celle des Grecs et des Portugais en avril et sans doute avant d'autres, tant ces situations de travailleurs payés en-dessous des minima légaux et même pas payés du tout se multiplient.

Après huit jours de grève, la direction des Chantiers et celle d'Asco, sous-traitant de 1^{er} rang, se sont engagées à verser 3 200 euros sur les plus de 4 500 euros dus. Mais les travailleurs veulent la totalité de ce qu'on leur doit et des garanties pour l'avenir.

Correspondant LO



Mais la colère longtemps contenue a fini par éclater. Lundi 18 août, la grève a été unanimement décidée. Avec l'aide de la CGT, les 95 travailleurs de Klas-Impex, très soudés, ont organisé des piquets de grève aux différents accès du site pour faire connaître leur mouvement et bloquer les approvisionnements des Chantiers. Leurs manifestations à travers la ville ne sont pas passées inaperçues : comme l'ont noté les médias, le défilé en bleu de

l'ancienne base sous-marine où les touristes sont encore nombreux pour visiter « *l'Eldorado de la construction navale* », jusqu'aux pontons où s'achevait la course à la voile du Figaro et même jusqu'aux plages de La Baule, les grévistes ont multiplié les moyens de pression sur leur patron et leurs donneurs d'ordre.

Car si la preuve n'est plus à faire que leur patron est véreux jusqu'au trognon, il apparaît de

les coûts de production, mais aussi d'étendre sans cesse la précarité et de tirer vers le bas les conditions de travail et de rémunération de l'ensemble des travailleurs du site.

Le directeur des Ressources humaines des Chantiers, élu meilleur DRH de l'année par ses pairs, a beau par voie de presse « *soupirer qu'il ne s'agit que d'un cas isolé* », la lutte des travailleurs roumains intervient après celle des ouvriers indiens

Flodor - Péronne (Somme)

PATRONS VOYOUS – ÉTAT COMPLICE

C'est le 20 août, Flodor étant fermé, que des salariés de cette entreprise de Péronne, qui produit notamment des chips, ont remarqué un ballet de camions quittant l'usine. Le patron avait déjà fait démonter une ligne de production, deux lignes de conditionnement ainsi que la friteuse industrielle de 8 000 litres, la plus performante de l'usine. Au passage, les « *déménageurs* » avaient saccagé les circuits électriques et systèmes de sécurité.

L'alarme ayant été donnée et la police arrivée sur les lieux, le directeur, qui avait tenté de fuir caché dans un coffre de voiture, fut arrêté. Pas pour avoir vidé l'usine et voulu jeter à la rue ses salariés, mais pour ne pas avoir respecté les formes légales. Et pas pour longtemps : mis en examen, il a été libéré sous caution (7 500 euros ont suffi). Et comme il ne lui

avait pas été interdit de quitter le territoire, il a filé depuis en Italie, siège du groupe Unichips auquel appartient Flodor !

Bien sûr, les autorités ont, une nouvelle fois, promis qu'elles feraient respecter la loi, qu'elles ne toléreraient pas les agissements de « *patrons-voyous* ». Elles avaient déjà dit ça, en janvier dernier, quand les ouvrières de Palace Parfum, en Seine-Maritime, s'étaient retrouvées à la rue dans des conditions analogues. Huit mois après, la justice continue à faire traîner les choses et la majorité des ouvrières restent sans travail.

À Flodor, les choses se présenteraient-elles différemment ? En tout cas c'est ce que les autorités voulaient faire croire, lundi 24 août à la télé, avec des reportages vantant la prétendue remise en route de l'usine. Comme si tout

avait été réglé ! Certaines productions ont peut-être repris. Mais pour combien de temps ? Et puis, combien de travailleurs ont retrouvé un emploi ? Pas tous, ce que se gardaient bien de préciser les télé.

L'entreprise comptait 550 salariés en 1991 et employait alors 250 saisonniers. Après plusieurs plans de licenciements, dont le dernier en date est de décembre dernier, il n'y avait plus que 198 ouvriers.

C'était sans doute encore trop pour la famille Vitaloni et les autres actionnaires de Flodor qui se sont enrichis pendant des années en exploitant toujours plus ceux qu'ils n'avaient pas encore licenciés. Et cela avec un cynisme affiché comme lorsque, mise en demeure par la Préfecture de remettre les installations aux normes de sécurité, la direction avait

promis un investissement de 2,5 millions d'euros en contrepartie de 79 licenciements « *volontaires* », en décembre 2002.

Ces gens-là, sans scrupule, ne s'approprièrent pas seulement à saccager la vie des deux centaines de travailleurs restant à l'usine, mais aussi de petits producteurs de pommes de terre de la région, dont Flodor est le principal débouché.

Combien de ces patrons ont fermé et s'approprièrent à fermer leurs usines afin d'augmenter leurs profits, en jetant leurs salariés sur le pavé et en plongeant une ville, voire une région, campagnes comprises comme ici, dans le désespoir ? Si ces patrons-voyous étaient emprisonnés, comme il se devrait, les prisons seraient pleines. Mais comme elles le sont déjà, l'État les laisse en liberté...

SNCF Paris-Gare du Nord

LA DIRECTION SANCTIONNE LES GRÉVISTES

A la gare du Nord, à Paris, six grévistes ont été sanctionnés de deux à trois jours de mise à pied suite à de courtes occupations de voies et postes lors des grèves de juin dernier contre la réforme des retraites. Sur la région, une soixantaine de grévistes ont ainsi été sanctionnés.

De plus la direction a systématiquement considéré en « *absence irrégulière* » pour leurs jours de grève, les grévistes qui n'étaient pas entrés dans la grève dès le premier jour du préavis. La différence ? D'après le règlement SNCF, les heures d'absence irrégulière sont décomptées au taux horaire des heures supplémentaires. Au final, la retenue pour absence irrégulière coûte environ 50 % de plus que la journée de grève. Quelle que soit l'illégalité de la mesure, la direction fait la démonstration de sa hargne anti-grève.

Si seuls des militants ont eu des jours de mise à pied, les cheminots sentent bien que c'est l'ensemble du personnel que la direction voudrait impressionner et dissuader de faire grève.

Mais pour l'instant, c'est le résultat inverse. L'attitude revancharde indignes les cheminots et un premier préavis de grève de protestation contre ces sanctions, le 23 août, a permis aux cheminots de montrer qu'ils ne se laisseraient pas intimider.

Correspondant LO

ÉDUCATION NATIONALE

RIEN N'EST RÉGLÉ !

Avec la rentrée scolaire, le personnel de l'Éducation nationale va retrouver la situation dégradée qui, pour une bonne part, est à l'origine du mouvement de grève du printemps dernier.

En effet, si Raffarin reçoit les syndicats et parle d'un « grand débat sur l'éducation », concrètement c'est avec du personnel en moins que va se faire le retour des élèves. Quant à la décentralisation des agents de service et de cantine travaillant dans les collèges et les lycées, si Raffarin vient de la repousser, elle n'est pas encore annulée.

Dès la rentrée, il y aura moins d'enseignants. 1 500 postes ont été supprimés dans les collèges et les lycées. De plus, le gouvernement a limité le nombre d'admis aux concours l'an dernier, si bien que les nouveaux venus ne suffiront pas à remplacer les départs en retraite. Les syndicats estiment à près de 3 000 enseignants le déficit ainsi créé, qui se fera sentir dès cette

année, mais plus encore l'an prochain. Cela voudra forcément dire des postes non pourvus à la rentrée, des remplacements qui ne seront pas assurés en cas d'absence tout au long de l'année, et l'utilisation de contractuels ou de vacataires encore plus nombreux pour boucher les trous. Et dans le primaire, seulement 1 500 postes sont créés en face de 54 000 élèves supplémentaires, ce qui est loin de faire le compte.

Du côté du personnel d'encadrement, ce sont des milliers d'adultes qui seront en moins dès les premiers jours de l'année scolaire. Le gouvernement s'est en particulier débarrassé de 20 000 aides-éducateurs qui étaient présents dans les établissements depuis cinq ans et de 5 600 surveillants, pour n'embaucher que 20 000 assistants d'éducation, le nouveau statut créé pour les remplacer. Encore ne sait-on pas si ceux-ci auront été recrutés pour la rentrée scolaire ou s'il faudra attendre des mois. Et le trou va se creuser tout au long

de l'année, au fur et à mesure des départs. Inutile de dire à quel point cela va dégrader les conditions de fonctionnement des établissements scolaires, où les gouvernements successifs avaient pris l'habitude de faire assurer par les aides-éducateurs des tâches indispensables pour lesquelles il ne voulait pas recruter de personnel titulaire. C'est ainsi que dans le primaire, en particulier dans les quartiers les plus difficiles, ils animaient les bibliothèques, s'occupaient de la maintenance informatique ou encadraient les sorties. Dans les collèges, ils assuraient notamment l'aide aux devoirs des élèves en difficulté. Dans la plupart des établissements, leur disparition risque fort de se traduire à la longue par la disparition pure et simple des services qu'ils assuraient.

Dans les cantines, pour le ménage, le gouvernement a repoussé sa décision de transférer aux régions et aux départements les 90 000 agents TOS qui travaillent actuellement en

collège et en lycée. Mais si cela se faisait, ce serait immédiatement une dégradation de leurs conditions de travail et du service dans les établissements, puisque les collectivités locales pourront également les utiliser pour d'autres bâtiments où elles manquent de personnel. Et rapidement sans doute ces services seront privatisés, au détriment du personnel comme des élèves.

Ce sont les enfants des quartiers populaires qui sont sacrifiés en premier lieu par toutes ces mesures. Il y a quelques mois, bien des enseignants avaient fait grève et crié dans la rue « on n'en veut pas de cette société-là » en pensant à la dégradation de l'école et de tous les services publics, mais aussi au sort fait à tous les travailleurs obligés de partir avec une retraite de misère, et même aux licenciements. Aujourd'hui, rien n'est réglé. Il y a donc toutes les raisons de reprendre la lutte.

Daniel MESCLA

LA RENTRÉE SCOLAIRE TOUJOURS PLUS CHÈRE

Selon l'enquête annuelle de l'association Familles de France, l'augmentation du coût de la rentrée scolaire sera particulièrement importante cette année : la rentrée va coûter en moyenne, pour un enfant entrant en sixième, 184,79 euros, soit une hausse de 2,44 % par rapport à l'an dernier.

Et encore, ces calculs ne tiennent compte que de l'achat de fournitures comme la papeterie ou les vêtements de sport ; mais ils n'incluent pas les frais annexes tels que les vêtements de tous les jours, les chaussures ou le passage chez le coiffeur... Ces frais annexes, en moyenne, augmentent encore la facture de 280 euros environ.

Au total, le coût de la rentrée s'élèverait donc en moyenne – et à condition que les enfants renoncent à des produits de marque – à 464 euros (un peu plus de 3 000 F).

La rentrée scolaire représente un secteur extrêmement juteux pour toutes sortes d'industriels et pour la grande distribution. Au passage, il est à noter que l'augmentation du prix de la rentrée est deux fois plus forte dans les hypermarchés que dans les supermarchés... c'est-à-dire dans les

magasins les plus fréquentés par les salariés aux revenus les plus modestes. Les Auchan et autres Leclerc savent où faire des profits ! Mais en amont, au niveau des industriels, le scandale n'est pas moindre. Le secteur de la papeterie en apporte la meilleure preuve : alors que le prix de gros de la pâte à papier a baissé d'un tiers depuis 2000, les prix des fournitures papier pour le consommateur augmentent de plus de 3,5 % ! Les industriels gagnent donc deux fois, une fois sur le prix de leurs matières premières et une fois sur le prix de vente.

Du côté du gouvernement, on se garde bien de dénoncer et a fortiori de sanctionner de telles pratiques. Cette année encore, l'État va verser une Allocation de rentrée scolaire (ARS) aux familles les plus modestes. Cette ARS sera de 253 euros, soit à peu près la moitié de ce que coûtera réellement la rentrée. De plus, elle n'a été revalorisée que de 1,7 % par rapport à l'an dernier, c'est-à-dire en se calant grosso modo sur le taux officiel de l'inflation. Cela permet de se rendre compte au passage de l'écart qu'il y a entre les chiffres officiels de



l'augmentation du coût de la vie... et les hausses réelles.

De plus, les conditions de revenus donnant droit à cette allocation sont extrêmement restrictives. Un ménage avec un enfant doit percevoir moins de 8 900 F par mois pour bénéficier de l'ARS, et de 11 000 F par mois avec deux enfants. Ce qui signifie qu'un couple de smicards avec un

enfant n'y a pas droit !

Bien entendu, cette aide représente un apport non négligeable et souvent même indispensable. Mais l'État est bien loin de compenser même auprès des plus pauvres les conséquences des profits considérables qu'il laisse faire aux industriels et à la grande distribution.

Pierre VANDRILLE

MAUVAIS COUPS CONTRE LES ÉTUDIANTS

Pour les étudiants aussi, l'été est la saison des mauvais coups.

Les restaurants universitaires, qui ne sont pas réputés pour leur gastronomie, passent à 2,60 euros le repas, une augmentation de 4 %, supérieure à l'inflation. Les frais d'inscription passent à 141 euros (plus 3 %), et ce n'est qu'un barème minimum : plus élevés dans certaines filières, des frais annexes sont parfois ajoutés (bibliothèque, vie étudiante, photocopies, parking...). Il faut aussi rajouter l'inscription à la Sécurité sociale pour les plus de 20 ans. Tout compris, cela représente plus de 300 euros. Et cela devrait augmenter dans les années à venir : sous prétexte d'autonomie, les universités vont être incitées à rechercher de nouvelles sources de financement auprès du patronat (ce qui les rendra plus dépendantes de ses volontés) et dans la poche des étudiants.

De son côté, le ministère du Logement a durci les conditions d'attribution des aides au logement versées par les Caisses d'Allocations Familiales. Des modifications techniques : la prise en compte des revenus du mois de la demande au lieu de ceux de l'année précédente, qui conduit à surestimer les revenus des étudiants qui ont souvent des petits boulots au moment où ils font leur demande, en septembre-octobre. Pour Gilles de Robien, le ministre concerné, c'est 70 millions d'euros d'économisés par an. Quant aux étudiants vivant en couple, une révision du plancher de rémunération fera économiser à l'État 20 millions d'euros supplémentaires. Ces aides vont être ainsi réduites de près de 1 000 euros par an, moins 30 % en moyenne selon certaines estimations.

Pas besoin d'avoir fait de hautes études de maths pour comprendre que les étudiants des classes populaires auront encore plus de difficultés.

Alain LECAIRE